

LE 13 MAGAZINE

Bulletin semestriel d'informations pour les Trésilliennes et Trésilliens



Toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite de joyeuses fêtes !

Sommaire

- Éditorial du maire
- Infos pratiques
- La vie de la commune
- Etat civil
- Rendez-vous avec une entreprise
- 14-18- chiffres et anecdotes
- Le coin des jeux
- Les recettes
- Les petites annonces

Éditorial

Chers concitoyens, chers amis,

Nous avons décidé de ré-aménager le carrefour principal du village. En effet, nous avons remarqué, et reçu beaucoup de commentaires sur le fait que, par bêtise ou par distraction, beaucoup de voitures/camions/tracteurs ne marquent pas le cédez-le-passage, faisant courir un risque aux voitures et vélos qui passent sur la voie prioritaire. Nous avons donc décidé de mettre des stops à la place de ces cédez-le-passage, et un cédez-le-passage sur la route de Montarlot. Les voitures qui descendent la route de Montarlot sont donc toujours prioritaires mais ce cédez-le-passage est une indication qu'il faut tout de même faire attention, ce que presque tous les gens font instinctivement, étant donné la nature du carrefour. Ceci offre une sécurité supplémentaire, en particulier aux gens qui ne connaissent pas la route et aux cyclistes qui sont très vulnérables.

Nous allons également installer un cédez-le-passage sur la rue principale venant de Rioz au niveau de l'embranchement rue du Château/rue de la Paule. Ceci permettra de ralentir les voitures à l'entrée du village. Cette solution est plus simple et économique que des chicanes.

Nous préférons ne pas mettre de ralentisseurs qui sont une nuisance sonore et un problème pour les tracteurs et camions, en particulier à pleine charge.

Le chantier du terrain de sport près du pôle scolaire devrait débuter début 2019. Au printemps il sera donc prêt à être utilisé. Ce projet nous tenait à coeur et c'est une très bonne nouvelle. Il profitera aux élèves du pôle scolaire ainsi qu'à tous les habitants de Trésilley.

Les demandes pour les locations sur le nouveau lotissement affluent et les premiers arrivants devraient emménager début 2019 également. Nous organiseront certainement un pot de bienvenue à ce moment là. Ceci sera annoncé sur notre site.

Enfin, pour le centenaire de la fin de la seconde guerre mondiale, nous avons une pensée pour tous les soldats qui ont combattu.

Je tiens finalement à vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire,

Emmanuel Fleurot

Infos pratiques

Container à verre :

Le container à verre peut-être utilisé aux horaires suivants :

Semaine : 9h-12h - 14h-19h

Week-End: 14h-18h

Par respect pour le voisinage, il est important de respecter ces horaires

Bibliothèque :

L'équipe de la bibliothèque vous accueille aux horaires suivants :

Mardi de 17 h à 19 h

Mercredi de 14 h à 16 h 30

Si vos horaires de travail ne vous permettent pas de venir, contactez-nous pour que nous puissions vous arranger un rendez-vous.

bibliothequetresilley@gmail.com

Mairie de Trésilley - 1 place de la Mairie, 70190 Trésilley - 03.84.91.80.22

mairiedetresilley@wanadoo.fr

www.tresilley.fr

Permanences : Mardi de 9h à 11h30

Vendredi de 17h à 18h30

La vie de la commune

ce qui s'est passé...

Sortie Nigloland



La sortie Nigloland du 10 Juin a été un succès. Le bus était plein et tous ont passé une excellente journée.

Journée jus de pomme



Le thème du samedi 3 novembre était pressage de pomme. Tous ceux qui passaient près de l'école ont pu déguster un (ou plusieurs!) verres de jus de pomme frais et délicieux. Ceci sera renouvelé. Le matériel municipal de fabrication de jus de pomme est à disposition des habitants - contactez la mairie si vous êtes intéressé.

La vie de la commune

ce qui s'est passé...

Fête du village



La fête du village qui s'est déroulée le 1er Juillet. Beaucoup de gens ont profité de cette belle journée. Nous remercions les nouveaux arrivants pour leur participation.

Vide grenier

Le vide grenier s'est tenu le 21 mai sous un beau soleil. La journée a été un succès. Le record du nombre d'exposants a été battu.

La vie de la commune

Important

Pour information, nous vous rappelons que la date légale butoir pour effectuer votre raccordement au réseau est le 31 décembre 2018.

Articles à venir

Notre bulletin peut bénéficier de vos bonnes idées pour des articles à venir. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des idées d'articles, nous serons heureux de les incorporer dans prochains numéros. La rédaction des bulletins a lieu en Avril et Novembre.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu au pôle scolaire le 7 Décembre vers 17h après l'école.

Venez nombreux, vous y verrez les réalisations des enfants, et y trouverez de quoi vous restaurer.

Etat civil

PACS

Le 30 Mars, Mr Puzel Nicolas et Mr Gaillardo Christopher se sont pacsés

Le 15 Septembre, Mr Actry Wilfrid et Mme Romulus Esther se sont pacsés

Toutes nos félicitations !

Décès

Mr Dumy Marcel nous a quitté le 9 Février 2018.

Toutes nos condoléances à la famille

Rendez-vous avec une entreprise

Pour cette édition, nous avons rencontré Laura BULLE, dirigeante de l'entreprise L'AURA DU BIEN ÊTRE à Trésilley

■ Qui êtes-vous, Laura Bulle ?

J'ai 22 ans, je vis en couple à Trésilley, village dans lequel j'ai fait une partie de ma scolarité. Je peux même dire que j'y ai passé toute mon enfance, et une bonne partie de mon adolescence.

■ Dîtes-nous en un peu plus sur vous

J'aime passer du temps avec mes amis et ma famille compte beaucoup.

J'ai longtemps pratiqué le handball en

Club à Rioz. Je suis passionnée de musique et après avoir pris des cours de chant, je pratique régulièrement à mon domicile pour le plaisir. J'aime la musique pop anglaise actuelle, et j'adore Adele.

■ Quel est votre parcours professionnel et votre expérience ?

Après un CAP au lycée Jacques Prévert à Dôle et un Brevet Professionnel au CFA de Vesoul dans l'esthétique en 4 ans, durant lesquels j'ai fait de nombreux stages, j'ai exercé 1 année chez Yves Rocher puis à Rioz chez Esthétiquement Vôtre.

■ Comment est né votre projet ?

J'ai ressenti qu'il y avait un besoin à la campagne, qu'il n'était pas toujours simple et facile pour les personnes de se déplacer en zone urbaine pour des prestations de bien-être ; peu à peu est née l'idée de créer mon institut à mon domicile.

Je voulais proposer aux personnes de prendre du temps pour elles, pour un moment de détente, de douceur grâce à cette cabine privative !

Après avoir travaillé sur ce projet, avoir étudié le marché, j'ai opté pour une création en micro-entreprise plus légère à mettre en place pour ce type d'activité, et j'ai effectué les travaux nécessaires à l'exercice de mon activité dans un joli cocon douillet et chaleureux.



J'ai démarré mon activité le 1er octobre de cette année au 3 rue du Chemin Rouge (juste à côté de mes parents). Et je dois dire que je suis ravie de ce démarrage plutôt prometteur.

■ **Comment vous êtes-vous fait connaître ?**

L'aventure a commencé avec mon entourage, ma famille, mes amis, etc ...

J'ai réalisé des flyers que j'ai déposés dans les boîtes aux lettres du village pour que les gens aient connaissance de cette nouvelle activité qui allait démarrer dans leur village.

Puis, avec ma présence sur les réseaux sociaux, notamment Facebook avec ma page Pro L'aura du Bien-Être, et Instagram, j'ai très vite touché des personnes de Rioz et des alentours, voire même jusqu'à Fresnes Saint Mamès ; et je pratique sur des femmes tout aussi bien que sur des hommes !

■ **Quelles prestations réalisez-vous ?**

Je réalise les prestations suivantes :

- des épilations sur tout le corps (homme ou femme)
- des soins du visage
- des massages et modelages pour le corps (homme ou femme)
- la mise en beauté des ongles
- le maquillage (jour, nuit, forfait mariée et même pour Halloween !)
- la beauté du regard (rehaussement de cils, teinture cils et sourcils)

Je propose également

- un large choix de boucles d'oreilles,
- des baumes à lèvres hydratants
- des bons cadeaux à offrir

Et tout ceci dans une gamme tarifaire très abordable ; pensez-y pour vos cadeaux de Noël !

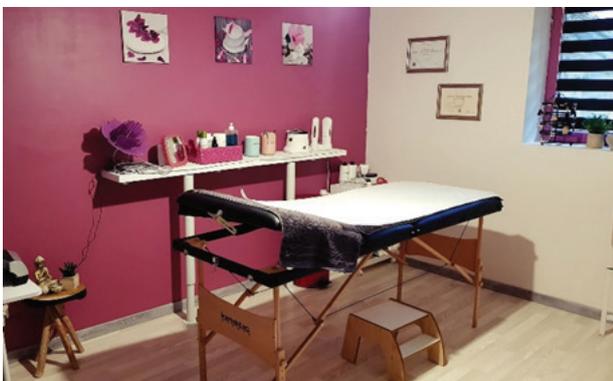
■ **Quels sont vos horaires ?**

Je travaille sur rendez-vous du lundi au samedi (sauf le mercredi) de 9h à 19h, à la convenance des clients auxquels je m'adapte.

■ Pouvez-vous nous raconter une journée –type ?

Les rendez-vous s'enchaînent dès 9h, et je passe indifféremment du massage à l'épilation, et aux diverses prestations toutes les heures voire deux heures selon les soins. Entre temps, je réponds aux clients par téléphone, mail ou via les réseaux sociaux pour remplir mon agenda.

Je réserve la fin de journée au ménage, au nettoyage et au rangement des produits, et si j'ai un créneau libre entre deux rendez-vous, j'en profite pour faire toute la partie administrative, et bien sûr envoyer aussi souvent que possible sur les réseaux sociaux, des informations sur mes prestations, des photos ou des vidéos pour interagir avec mes clients et mes prospects, obtenir leurs commentaires et leurs avis pour créer du trafic et générer du bouche à oreille !



Tout le conseil municipal souhaite à cette jeune entrepreneuse toute l'énergie nécessaire pour continuer à développer son activité au sein de notre village et contribuer à le dynamiser !

Laura Bulle, L'aura du Bien-Être
3 rue du Chemin Rouge (sous la banderole)
Tel 03 84 76 64 26
lauradubienetre@gmail.com



1918 - 2018

Ce 11 Novembre, nous avons célébré l'armistice de la première guerre mondiale. Voici quelques chiffres et faits de cette guerre tragique.

Quelques chiffres :

- **18,6 millions** : le bilan humain du conflit s'élève à 18,6 millions de morts. Ce nombre inclut 9,7 millions de morts pour les militaires et 8,9 millions pour les civils. Parmi les militaires, on compte 1,4 million de Français, 2 millions d'Allemands et 1,8 million de Russes. Parmi les grandes puissances, c'est proportionnellement la France la plus touchée avec la mort de près d'un soldat sur cinq. La Serbie détient cependant le record avec près de 40% de son armée décimée. Selon l'historien Antoine Prost, il manque 1 million de morts non comptabilisés par les différentes armées: les prisonniers morts en détention, les soldats décédés des suites de leurs blessures après leur démobilisation ou encore ceux victimes de maladie.
- **73,3 millions** d'hommes sont mobilisés. 48,2 millions par les puissances alliées dont 7,9 millions Français, 8,9 millions Britanniques et 18 millions Russes. 25,6 millions par les puissances centrales dont 13,2 millions Allemands et 9 millions Austro-Hongrois.
- **52%** - la moitié des jeunes Français nés en 1894 et donc âgés de 20 ans en 1914 ont disparu à l'issue du conflit. Aux 28% déjà décédés avant la guerre (la mortalité infantile et juvénile était encore très importante) s'ajoutent les 24% de ceux qu'on appelait «la classe 14» morts au combat. Un véritable traumatisme pour la société française.
- **1 milliard** - on estime à environ 1 milliard, le nombre d'obus tirés par les belligérants pendant les quatre années du conflit. 15% d'entre eux n'auraient pas explosés et sont accusés encore aujourd'hui de polluer les sols et les eaux. Aujourd'hui encore, près de 300 tonnes d'obus sont collectées chaque année par 100 démineurs à temps complet
- **300.000** - on compte environ 300.000 «gueules cassées» en Europe dont 15.000 en France. Ces blessés de la face et les mutilés deviendront les symboles d'une guerre particulièrement destructrice.
- **10 milliards** de lettres et colis échangés entre les combattants du front ouest et leurs familles durant les 51 mois de conflit. Les soldats français envoient jusqu'à 2 millions de courriers par jour à leurs proches, et en reçoivent le double. Dans toutes les armées, le courrier est un élément essentiel pour entretenir le moral des combattants.

- **3,3 millions** - en hectares, la surface de terres déclarées impropres après la guerre. La raison: la présence dans le sol d'obus et de balles mais également de cadavres humains ou d'animaux.
- **986 000** - nombre d'orphelins français à la fin du conflit. Une situation qui a obligé les autorités françaises à créer le statut de «Pupille de la nation», avec la loi du 27 juillet 1917. Par son article 1, «La France adopte les orphelins dont le père, la mère ou le soutien de famille a péri, au cours de la guerre de 1914, victime militaire ou civile de l'ennemi». De la loi de 1917 découle la création d'un Office National des Pupilles de la Nation, dont la mission est de contribuer à l'éducation et à la formation de ces enfants.
- **132 milliards** - désignée par le traité de Versailles responsable de tous les dommages subis par les alliés, l'Allemagne doit verser des réparations d'un montant fixé par la Conférence de Londres en 1921 à 132 milliards de marks or. Il est régulièrement revu à la baisse jusqu'à ce qu'Hitler en 1933 cesse tout paiement. La France, plus grande bénéficiaire des réparations, n'a finalement reçu que 8 milliards de marks or sur les 69 milliards prévus. C'est seulement en septembre 2010 que l'Allemagne clôt définitivement le dossier en payant les derniers intérêts sur les emprunts contractés par la République de Weimar.

Quelques faits

- La Première Guerre mondiale, qui éclata le 4 août 1914, opposait la Triple-Entente (le Royaume-Uni, la France et la Russie) et d'autres pays (dont le Canada et l'Australie) à la Triple-Alliance (l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie). Cependant, l'Italie refusa de participer à l'effort de guerre. En mai 1915, elle finit par se ranger du côté du Royaume-Uni et de la France et déclara la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie.
- Une dizaine de pays (seulement) s'en vont en guerre dès l'été 1914, mais cela représente plus de 800 millions d'habitants, c'est à dire la moitié de la population mondiale à ce moment-là.
- C'est en grande partie le sang des paysans - la société française était très rurale au début du XXème siècle - qui a «abreuvé nos sillons» lors de la Première Guerre mondiale. En 1918, près de la moitié des pertes militaires de la France est issue du monde agricole. Et plus de trois millions d'hectares de terres cultivables sont ravagées par les combats.
- Les femmes vont aussi rapidement remplacer les hommes dans les usines, spécialement dans l'armement, au point d'être surnommées

«les munitionnettes». En 1918, elles sont 400 000 à travailler dans ce secteur en France, cela représente un quart de la main d'oeuvre. Partout en Europe, les femmes vont devenir également conductrices de tramways, employées des Postes et des banques, institutrices dans des écoles de garçons, voire livreuses de charbon, serveuses de café... Cent ans plus tard, cela paraît évident, mais à l'époque, c'était du jamais vu ! En 1918, merci et au revoir ! Sans honte, les hommes les renvoient dans leurs foyers pour reprendre les travaux auxquels la société patriarcale les a abonnées. De plus, les Françaises et les Italiennes devront patienter jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale pour voter. Les Britanniques, les Allemandes, les Américaines, plus respectées, obtiendront le droit de vote à la sortie de 14-18.

- La journée la plus sanglante de toute l'histoire de l'armée française n'a pas eu lieu pendant la bataille de Verdun, ou celle de la Somme, en 1916, mais dès le 22 août 1914 : 27 000 Poilus tués en 24 heures.
- Les premiers à utiliser les gaz - contrairement à ce que l'on croit, les Allemands ne furent pas les premiers à utiliser les gaz asphyxiants pendant la Première Guerre mondiale. En août 1914, les Français ont utilisé des grenades lacrymogènes contenant du bromure de xylyl pour tenter de stopper les Allemands qui pénétraient au nord-ouest de la France. Mais ce fut les Allemands qui perfectionnèrent cette arme chimique pour l'utiliser de manière plus intensive lors de la seconde bataille d'Ypres en avril 1915.
- Les gaz de combat ont très peu tué - mais comme le rappelle Nicolas Offenstadt dans son article sur les idées reçues sur le conflit, c'est l'artillerie qui tue le plus (une première et une dernière dans un conflit). Les gaz, eux, ne seront, à titre d'exemple, responsables «que» de 9.000 morts côté allemand (pour 2 millions de morts militaires, soit 0,45%) et de 8.000 morts côté français (pour 1,4 million, soit 0,57%). Certes, le nombre des victimes non-létales s'élève respectivement à 200.000 et 190.000, mais elles ont, pour la plupart, subi des lésions mineures et n'ont pas eu de séquelles significatives.
- Se suicider avec les orteils - lorsqu'on retrouvait un soldat avec les orteils nus, il y avait de fortes chances qu'il se soit suicidé. Comme les soldats n'étaient pas armés de révolver comme les officiers, les malheureux devaient utiliser leurs orteils pour actionner la gâchette de leurs fusils en pointant le canon dans leurs bouches. Un geste désespéré pour en finir avec l'enfer au front.
- À bas les mots allemands! Pendant la Première Guerre mondiale, les hamburgers (ainsi nommés en l'honneur de la ville allemande de Hambourg)

ont été renommés Salisbury steak. Les saucisses Frankfurters, de la ville de Francfort sont devenues les «saucisses de la liberté» et les teckels «chiens de liberté ».

- Les fameux tirailleurs sénégalais n'étaient pas seulement recrutés dans ce pays mais aussi dans des régions qui correspondraient actuellement aux territoires du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée. Pourquoi les qualifiait-on de «tirailleurs»? On le sait peu... Parce que lors des premiers entraînements, beaucoup rataient leur cible et les gradés français se moquaient d'eux, en disant : «Ils tirent ailleurs !».
- Quand arrive enfin l'Armistice, seuls une vingtaine de pays dans le monde ont réussi à rester neutres au cours de la Grande Guerre : ils se trouvent principalement en Amérique latine et en Europe du nord.
- la plus grande bataille est celle de la Somme, avec 1,2 million de victimes. L'impressionnant mémorial de Thiepval (45 mètres de haut) est le plus grand du Commonwealth dans le monde. Les noms de 72 000 soldats du Royaume-Uni et d'Afrique du Sud, portés disparus entre 1914 et 1918, y sont gravés.
- La Légion étrangère, unité très spécifique de l'armée française, s'est distinguée durant cette longue guerre car elle a pu enrôler des hommes de 50 nationalités différentes, 30 000 au total.
- Lors de la bataille sanglante, mais parfaitement inutile, pour contrôler la crête stratégique des Éperges, dans la Meuse, en février et mars 1915, ce sont encore deux écrivains qui se trouvaient face à face sans le savoir : côté français, Maurice Genevoix, côté allemand, Ernst Jünger; chacun de leur bord, ils témoigneront dans leurs livres de la même horreur.
- Avant d'être général, Charles de Gaulle était capitaine pendant la Grande Guerre mais le 2 mars 1916, il est blessé près de Douaumont, dans la Meuse. Sa première guerre s'arrête là car il restera prisonnier jusqu'en 1918.
- Augustin Trébuchon est le plus malchanceux de tous les Poilus. Le 11 novembre, à Vrigne-Meuse, dans les Ardennes, cet agent de liaison reçoit une balle en pleine tête. Le drame survient 10 minutes avant 11 heures.

Le coin des jeux

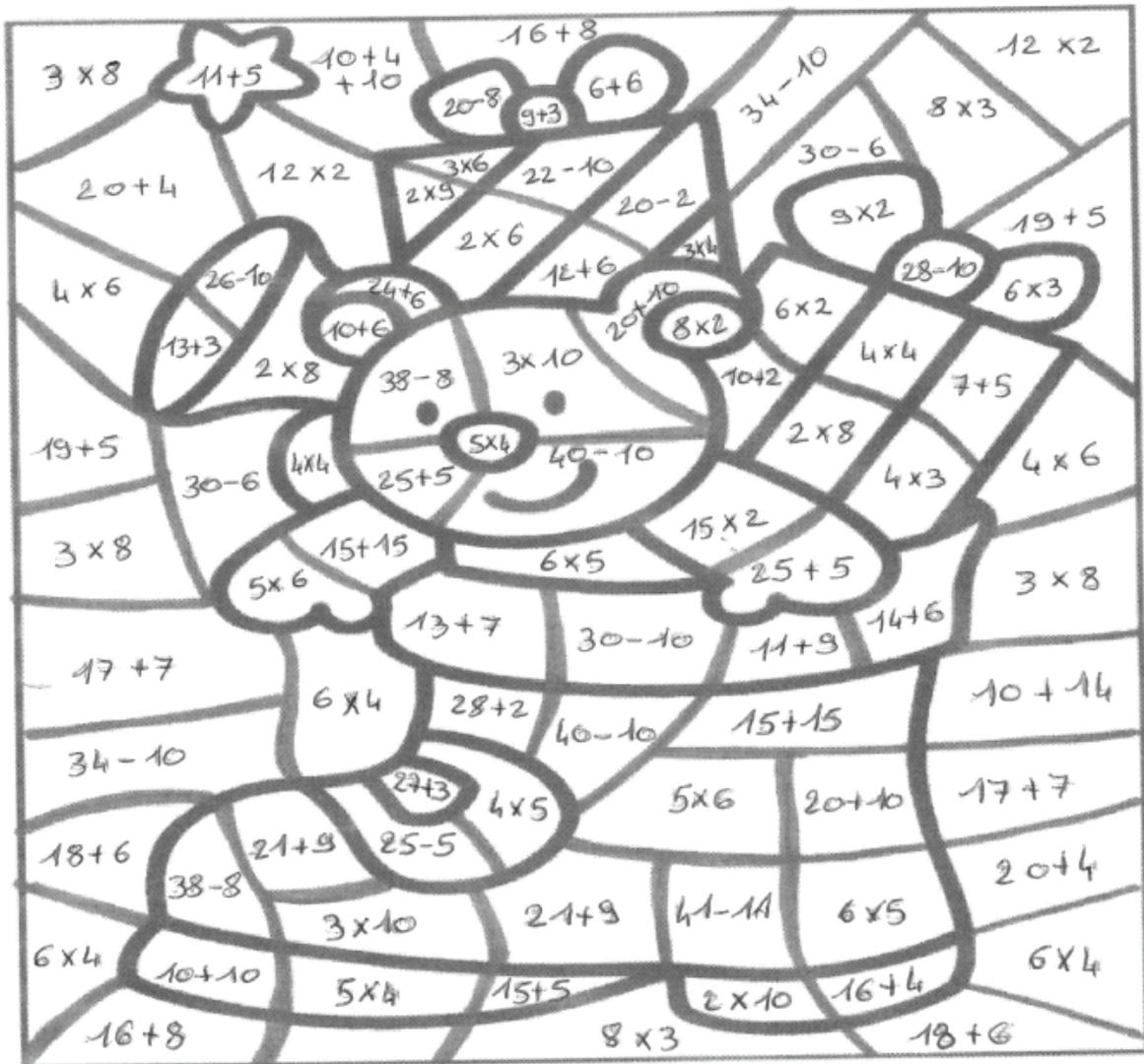
Mots cachés



t	i	s	a	p	i	n	p	b	m	p	r
i	r	p	s	è	o	j	o	u	e	t	d
g	s	a	h	r	é	o	u	o	r	r	é
g	r	l	i	e	g	t	p	h	d	a	c
g	u	n	b	n	c	u	é	o	é	i	o
s	a	i	n	o	e	l	e	t	c	n	r
c	e	t	r	ë	e	a	r	t	e	n	a
u	d	u	r	l	d	h	u	e	m	a	t
r	a	l	i	l	a	i	n	a	b	i	i
u	c	o	n	o	u	n	o	u	r	s	o
b	t	u	t	t	e	s	d	l	e	i	n
é	h	l	c	r	l	a	o	e	l	e	s

père-noël, traineau, renne, hotte, sapin, lutin
décorations, étoile, guirlande, décembre
jouet, train, poupée, nounours, cadeau

Coloriage magique



12 = VERT

16 = JAUNE

18 = VIOLET

20 = ROUGE

24 = BLEU

30 = MARRON

Les recettes



Les truffes au chocolat

■ Ingrédients

250 g de chocolat noir de bonne qualité

100 g de beurre non salé

2 jaunes d'œuf

7,5 g de sucre vanillé

80 g de sucre glace

50 g de cacao

■ Préparation

1. Casser le chocolat en petits morceaux dans un plat résistant à la chaleur. Le faire fondre au bain-marie.
2. Ajouter progressivement le beurre coupé en petits dés. Mélanger.
3. Quand le beurre a bien fondu dans le chocolat, retirer le plat du feu, y ajouter les jaunes d'œufs, le sucre vanillé (il apporte du croquant, si vous souhaitez une texture lisse, ajoutez 10 g de sucre glace et 1 goutte de vanille liquide) et le sucre glace. Bien mélanger le tout.
4. Mettre la pâte au frigo pendant au moins une heure afin qu'elle se solidifie.
5. Ensuite, former des petites boulettes de pâte à la main, les rouler dans le cacao puis les disposer sur un plat.

Sapin feuilleté au saumon fumé, crème craquante au citron vert



■ Ingrédients

2 Pâtes feuilletées Rectangulaires	1 gousse d'ail
TARTE EN OR HERTA	1 pot d'oeufs de saumon
6 tranches de saumon fumé	1 citron vert
80 g de fromage blanc 40% de matière grasse nature	1 jaune d'œuf
200 ml de crème fleurette	1 petit oignon rouge
	1 petit bouquet d'aneth

■ Préparation

1. Préchauffez votre four th.6/7 (200°C).
2. Badigeonnez une pâte de fromage blanc, poivrez, ajoutez de l'aneth ciselé et répartissez les tranches de saumon fumé.
3. Déposez la deuxième pâte par dessus et découpez un sapin le plus grand possible.
4. Découpez les branches du sapin (attention laissez bien une bande centrale) et roulez-les sur elles-mêmes.
5. Badigeonnez la pâte feuilletée avec un jaune d'œuf dilué dans un peu d'eau et faites cuire 20 minutes environ. Epluchez et hachez très finement l'oignon rouge et l'ail.
6. Fouettez la crème fleurette, ajoutez délicatement le zeste du citron l'oignon rouge, la gousse d'ail et les oeufs de saumon, servez avec les branches du sapin.

Envie d'un Kebab ?

NOUVEAU - Présence d'un camion tous les jeudis à côté de l'abri bus de 17h à 21h30. Vous pouvez réserver par téléphone.

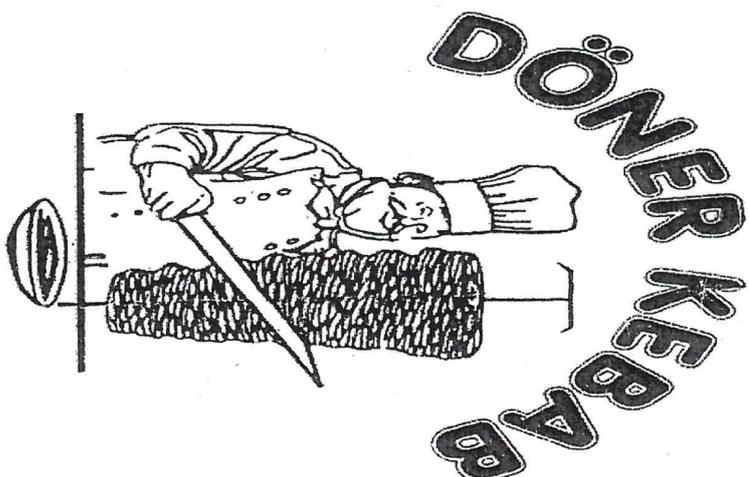
Tous les jeudis
17H > 21H30
TRÉSILLEY

ETOILES KEBAB

06 62 85 37 80



SANDWICHES	
Kebab crudités	5,00 €
Kebab nature	5,50 €
Kebab crudités frites	5,50 €
Kebab nature frites	6,00 €
Durum galette	5,50 €
Durum galette frites	6,00 €
(Ou nature)	6,00 €
Américain	5,50 €
Américain cheese frites	6,00 €
Escalope poulet	5,50 €
Merguez	5,50 €
Köfte	5,00 €
Thon	5,00 €
Végétarien à la fetta	5,00 €
Barquette viande grande	8,00 €
Barquette viande petite	5,00 €
Barquette frite grande	2,50 €
Barquette frites petite	2,00 €



ASSIETTES	
Kebab, frites, crudités	9,00 €
Köfte, frites, crudités	9,00 €
Escalope, frites, crudités	9,00 €
Merguez, frites, crudités	9,00 €
Steak, frites, crudités	9,00 €
MAXI	
Kebab Maxi	9,00 €
American Maxi, frites	9,00 €
Escalope Maxi, frites	9,00 €
Toute sorte Maxi nature	10,00 €
BOISSONS	
Coca-Cola, Fanta, Gini	1,50 €
Oasis, Orangina	1,50 €
Ice-Tea, Oasis Tropical	1,50 €
Eau minérale	1,00 €
SUPPLÉMENT pot de sauce	0,50 €

On a testé pour vous : c'est bon et fait sur place, avec des doses généreuses et des prix corrects.

Petites annonces

Vends PC Portable cause double emploi

Acheté en décembre 2016, utilisé 6 mois, état neuf avec housse. Il est équipé avec Microsoft Office

Marque Asus
Référence UX360UAK-C4228T
Taille 13,3 pouces
Résolution 1920 x 1080
Système Windows 10 famille
Processeur Intel Core i5-7200U
Capacité disque 512 Go

Vendu 500 Euros (neuf 1099 Euros)

Contactez Magali au 06 46 08 07 07



Assistante maternelle

Florence PENEL (Assistante maternelle titulaire du CAP Petite Enfance à Trésilley) vous informe qu'une place à temps complet pour un enfant de moins de trois ans est disponible à son domicile.

Tel. : 06 80 94 44 43



Votre petite annonce (à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie)

.....
.....
.....
.....

Nom/Prénom..... Tél.

Equipe de rédaction :
Magali Hilaire-Gindro - Sandrine Geloso - Olivier Noir
Imprimé par Sylvain Zyta, Imprimerie Donier